

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 23624

Numéro SIREN : 494 806 573

Nom ou dénomination : A.G. INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2018 sous le numéro de dépôt 54453



20180544532017

DATE DEPOT : 10/07/2018

N° DE DEPOT : 54453

N° GESTION : 2017B23624

N° SIREN : 494806573

DENOMINATION : A.G. INVEST

ADRESSE : 5 rue du Marché Saint Honoré 75001 PARIS

MILLESIME : 2017

.

A.G INVEST

SAS au capital de 5.000 €
Siège social : 5, rue du Marché Saint Honoré
75001 PARIS

R.C.S.: PARIS B 494 806 573



PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

L'an deux mil dix-huit
le 19 Juin onze heures trente

Mr Alexandre GRANDCHAMP, associé unique de AG INVEST, Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 €, numéro RCS 494 806 573, dont le siège social est 5, rue du Marché Saint Honoré 75001 Paris.

Après avoir exposé que :

Mr Alexandre GRANCHAMP, gérant associé, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2017 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

A pris les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- l'affectation du résultat ;
- la constatation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;

Première décision

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le 31/12/2017 approuve ces comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 155 226,08 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

A.G.

Deuxième décision

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à un montant 155 226,08 € de la façon suivante :

- Résultat net comptable au 31 Décembre 2017.....	155 226,08 €.
- Prélèvement sur le compte « Report à nouveau ».....	59 773 ,92 €.
- Dividendes à l'associé unique	215 000,00 €

En outre, l'associé unique reconnaît qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2016	NEANT		
2015	NEANT		
2014	NEANT		

Troisième décision

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Signature de l'associé unique



A.G INVEST

**SAS au capital de 5.000 €
Siège social : 5, rue du Marché Saint Honoré
75001 PARIS**

R.C.S.: PARIS B 494 806 573

RAPPORT DE GESTION

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique

réunie le 18 Juin 2018

Chère Associée,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, en exécution des prescriptions légales, pour vous rendre compte de l'activité de votre société durant l'exercice écoulé clos le 31 Décembre 2017, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous rappelons que tous les documents dont la communication est prévue par la loi et les règlements ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

A.G

I - RESUME DE L'ACTIVITE

Le chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice écoulé s'est élevé à €. 653 816 contre € 327 083 en 2016.

L'excédent brut d'exploitation s'élève à € 228 683 contre €. 80 368 en 2016.

II - COMPTES ANNUELS - ETATS FINANCIERS

Les comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat et de l'annexe comptable sont présentés conformément aux dispositions légales.

Le bilan et le compte de résultat ont été établis de la même manière et selon les mêmes méthodes que pour l'exercice précédent, les bases d'évaluation de l'actif et du passif n'ayant pas été modifiées.

A - BILAN

L'actif immobilisé, en valeur nette, se situe à €. 160 588 à la clôture de l'exercice.

L'actif circulant exprimé en euros, comparé avec l'exercice précédent se présente ainsi :

	12/16	12/17
- Clients	0	0
- Autres créances	686	1 101
- Disponibilité	83 054	160 467
- Charges constatées d'avances	712	10 448

Les capitaux propres s'élèvent à € 221 729

Les dettes totalisent €. 110 874, et sont constituées :

- d'emprunts et dettes financières	€.	31 141
- de fournisseurs	€.	17 277
- de dettes fiscales et sociales	€.	62 456

B - COMPTE DE RESULTAT

Ce compte dégage un bénéfice de €.155 226,08. L'analyse des soldes intermédiaires de gestion en d'euros se présente ainsi :

	2016	2017
- Production de l'exercice	327 083	653 816
- Valeur ajoutée	189 306	517 150
- Excédent brut d'exploitation	80 368	228 683
- Résultat courant	78 412	219 428
- Résultat net	67 479	155 226

C - ANNEXE

La description des règles et méthodes comptables utilisées et les informations sur le bilan et le compte de résultat mentionnés dans ladite annexe n'appellent aucune précision complémentaire. Ce document a été établi conformément aux prescriptions légales.

III - AFFECTATION DES RESULTATS

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à un montant 155 226,08 € de la façon suivante :

- Résultat net comptable au 31 Décembre 2017.....	155 226,08 €.
- Prélèvement sur le compte « Report à nouveau ».....	59 773 ,92 €.
- Dividendes à l'associé unique	215 000,00 €

IV - INFORMATIONS DIVERSES PREVUES PAR LA LOI

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice ne prennent pas en charges des dépenses non déductibles du résultat fiscal (article 223 quarter du CGI)

I - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement notable ou de caractère exceptionnel n'est intervenu depuis l'arrêté des comptes de l'exercice soumis à votre approbation.

Fait à Paris, le 4 Juin 2018

Le Président



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AG INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 332 603 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 155 226 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R.123-172 à R.123.208 du Code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

A.G.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 578 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le CICE permet de réaliser des efforts en matière d'investissement, d'évolution des salaires, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution du fond de roulement.

AG

Capital social

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
TOTAL	500			500

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit		
518100 - Banque - Intérêts courus à payer	443	191
	443	191
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	2 760	2 100
	2 760	2 100
Dettes fiscales et sociales		
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	287	
438200 - Charges sociales s/congés à payer	123	
448632 - Taxe d'apprentissage CAP	101	45
448633 - Formation continue CAP	54	44
	565	89
Autres dettes		
TOTAL GENERAL	3 767	2 380

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 475	70 203		82 678
- Matériel de transport		47 999		47 999
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 953	16 513		32 467
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	28 428	134 715		163 143
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	255			255
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	135	9 500		9 635
Immobilisations financières	390	9 500		9 890
ACTIF IMMOBILISE	28 818	144 215		173 033

A.6.

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		134 715	9 500	144 215
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		134 715	9 500	144 215
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	471	4 684		5 154
- Matériel de transport		667		667
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 718	3 907		6 624
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 188	9 257		12 445
ACTIF IMMOBILISE	3 188	9 257		12 445

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 21 183 euros

Et se ventile

- A moins d'un an 11 548 euros
- A plus d'un an 9 635 euros

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 110 874 euros

Et se ventile

- A moins d'un an 88 623 euros
- De 1 à 5 ans 22 251 euros

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 760
Banque - Intérêts courus à payer	443
Dettes provis. pr congés à payer	287
Charges sociales s/congés à payer	123
Taxe d'apprentissage CAP	101
Formation continue CAP	54
Total	3 767

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	10 448		
Total	10 448		

Amortissements

CADRE A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagements co				
Install. techniques, matériel et outillage industri				
Install. générales, agencements et aménagement	471	4 684		5 154
Matériel de transport		667		667
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 718	3 907		6 624
Emballages récupérables et divers				
Total III	3 188	9 257		12 445
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	3 188	9 257		12 445

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Liasse fiscale

AG.

2050 - Bilan Actif

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AG INVEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12	
Adresse de l'entreprise		5 rue Marché St Honoré 75001 PARIS		Durée de l'exercice précédent		12	
Numéro SIRET		4 9 4 8 0 6 5 7 3 0 0 0 3 1		Néant		Néant	
				Exercice N clos le		31/12/2017	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Cessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
		Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	163 143	AU	12 445	150 698
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	255	CV		255
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BI	9 635	BI		9 635	
	TOTAL (II)		BJ	173 033	BK	12 445	160 588
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
En cours de production de biens			BN		BO		
En cours de production de services			BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis			BR		BS		
Marchandises			BT		BU		
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	1 100	CA		1 100
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valours mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD		CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	160 466	CG		160 466	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	10 447	CI		10 447	
	TOTAL (III)		CJ	172 014	CK		172 014
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations	(V)	CM			
Ecart de conversion actif *		(VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	345 048	IA	12 445	332 603	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à plus d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A.G.

SARL AG INVEST

COMPTES ANNUELS

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire Article 53 A
du Code général des Impôts

Désignation de l'entreprise		SARL AG INVEST		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000 ...)	DA			5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			61 003
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			155 226
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL			221 729
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			30 443
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			697
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			17 277
	Dettes fiscales et sociales	DY			62 455
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC			110 873
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			332 603
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IF			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			88 623	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			443	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

SFECO

10 rue des Nonnains d'Hyères 75004 PARIS

Tél. 01.40.06.95.95

26

A.G.

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AG INVEST		Exercice N		Néant ☐		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens *	FD	FE	FF		
	services *	FG	FH	FI	653 815	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	653 815	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	5	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	653 821
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	136 665	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	721	
	Salaires et traitements*			FY	284 695	
	Charges sociales (10)			FZ	3 050	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements*			GA	9 256
		- dotations aux provisions*			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
		Autres charges (12)			GE	3
		Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	434 393
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	Total des produits financiers (V)			GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)			GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						
				GV		
				GW	219 428	

Cédit Group

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

